

Silvia Parra Galiano

Universidad de Granada (G. I. HUM-737)

“L’évaluation de la qualité de la traduction dans le domaine professionnel: le rôle de la révision et de l’auto-révision et ses implications pour la didactique de la traduction”

RÉSUMÉ

Pour éclaircir la confusion terminologique existant autour des procédures d’évaluation de la qualité de la traduction dans le domaine professionnel, nous présenterons dans cette intervention un tableau montrant les différences et similitudes existant entre celles-ci. Notre proposition terminologique est basée sur la littérature concernant la révision et sur la terminologie utilisée dans le cadre du management de la qualité.

Afin de sensibiliser l’étudiant à l’importance de la révision dans l’exercice de la profession, il conviendrait d’inclure l’apprentissage de celle-ci dans la formation des traducteurs.

Mots clés: révision de traductions, auto-révision, didactique de la traduction

"Η αξιολόγηση της ποιότητας της μετάφρασης στον επαγγελματικό τομέα:

Ο ρόλος της διόρθωσης και της αυτοδιόρθωσης και οι συνέπειες τους για τη διδακτική της μετάφρασης"

ΠΕΡΙΛΗΨΗ

Για να ξεκαθαρίσουμε την σύγχυση που επικρατεί στην ορολογία γύρω από τις διαδικασίες αξιολόγησης της ποιότητας της μετάφρασης στον επαγγελματικό τομέα, θα παρουσιάσουμε στην ανακοίνωση αυτή έναν πίνακα, στον οποίο συγκεντρώνονται οι διαφορές καθώς και οι ομοιότητες ανάμεσα στις διαδικασίες αυτές. Η πρότασή μας, όσον αφορά την ορολογία, βασίζεται στη σχετική βιβλιογραφία και στην ορολογία που χρησιμοποιείται στα πλαίσια της διαχείρισης της ποιότητας.

Με σκοπό την ευαισθητοποίηση του φοιτητή σε σχέση με τη σημασία της διόρθωσης στον επαγγελματικό τομέα, θα έπρεπε να συμπεριλαμβάνεται η εκμάθησή της στην εκπαίδευση των μεταφραστών.

Λέξεις κλειδιά: διόρθωση μεταφράσεων, αυτοδιόρθωση, διδακτική της μετάφρασης

1 Introduction

Il nous semble indispensable d'exposer quelques considérations préalables sur des sujets que nous ne pourrions pas aborder ici en détail puisque cela dépasserait largement le cadre de cette intervention.

La notion de qualité en traduction, et par conséquent le résultat de l'évaluation de la qualité de la traduction (EQT), est une notion relative et en partie subjective : relative parce qu'elle dépend de multiples facteurs (le client, le texte à traduire, sa destination, le traducteur, le réviseur, l'évaluateur etc.); subjective parce que tout jugement de valeur implique un certain degré de subjectivité. Cependant, il semble y avoir consensus pour estimer que toute procédure d'évaluation ne pourrait être admissible et valable si elle n'est pas obligatoirement basée sur des critères¹ clairs, bien définis et les plus objectifs possible.

À l'heure actuelle, le fait d'évaluer la qualité d'une traduction, au sens de déterminer et mesurer la qualité du TA en tant que produit est connu sous le nom de «évaluation de la qualité de la traduction» (EQT). De ce point de vue, la EQT est différente de l'évaluation du processus² de la traduction comme il est d'ailleurs possible de le constater dans certains modèles de normalisation tels que DIN 2345³ et ISO 9000.

2. Les procédures pour évaluer la qualité de la traduction dans le domaine professionnel : différences et similitudes

Les études réalisées sur la révision, et d'une manière plus générale sur l'évaluation et la critique des traductions, laissent apparaître l'existence d'une certaine confusion quant à la terminologie utilisée pour faire référence aux pratiques évaluatives. Afin d'éclaircir cette ambiguïté nous montreront, à l'aide du tableau⁴ qui figure dans la page suivante, les différences et similitudes existantes entre les procédures⁵ les plus usuelles pour évaluer la qualité de la traduction dans le domaine professionnel, à savoir: la *révision formative*, la *révision pragmatique*, le *contrôle de la qualité*, l'*évaluation de la qualité de la traduction*, et l'*assurance de la qualité*⁶ par le biais de ce qui est connu comme « *second regard* ».

À ce propos nous adopterons sept critères: a) l'état du texte d'arrivée (TA) ; b) l'extension de la partie ou segment du TA soumis à l'évaluation ; c) la comparaison ou non entre le texte d'arrivée (TA) et le texte de départ (TD) ; d) l'utilisation ou non d'une grille d'évaluation; e) la nécessité de justifier ou non les modifications ou corrections réalisées ; f) le destinataire de l'évaluation et g) la finalité ou fonction de celle-ci.

3. La révision et l'autorévision dans le domaine professionnel

La révision de la traduction est une étape du processus de la traduction qui consiste en une comparaison globale et attentive entre le TD et le TA pour évaluer, à l'aide des critères établis au préalable, dans quelle mesure celui-ci remplit les exigences du projet de traduction et procéder ensuite aux améliorations et aux corrections opportunes, avant la remise au donneur d'ouvrage du texte définitif. Lorsque cette révision est effectuée par la même personne qui a traduit le texte on parle alors d'autorévision.

Il semble évident qu'un traducteur professionnel ne devrait pas considérer le TA comme texte définitif, ou prêt à remettre au donneur d'ouvrage, avant qu'il n'ait vérifié son propre travail. D'après Mossop (2001: 91), éliminer cette partie essentielle du processus de production de

TABLEAU : PROCÉDURES D'ÉVALUATION DANS LE DOMAINE PROFESSIONNEL

Procédure d'évaluation (PE)	Révision formative (RF)	Révision pragmatique (RPr)	Contrôle de la qualité (CQ)	Évaluation de la qualité (EQT)	Assurance de la qualité (AQ) « second regard » (SR)
État du texte d'arrivé (TA)	texte semi-fini	texte semi-fini	texte définitif	texte définitif	texte définitif
Partie du TA évaluée	TA complet	TA complet	échantillon	TA complet ou échantillon	TA complet
Comparaison du TA avec le TD	oui	oui	oui ou non	oui	non
Utilisation de grille d'évaluation	Critères généraux ou paramètres concrets	non	non	oui	non
Justification des corrections	oui	non	à la demande	non	à la demande
Destinataire	Traducteur	Donneur d'ouvrage	Administration et/ou traducteur	Administration	Traducteur
Finalité	qualitative et didactique	qualitative	administrative et stratégique	administrative et décisionnelle (gestion)	qualitative

la traduction est fort peu professionnel. D'ailleurs le traducteur doit au moins faire une relecture complète du texte traduit et, s'il a le temps, une lecture comparative.

Les traducteurs indépendants qui travaillent directement avec le client, sans passer par l'intermédiaire d'une agence ou d'un service de traduction, doivent attacher une importance toute spéciale à l'autorévision. En fait, dans ces circonstances, la seule vérification par laquelle passe la traduction, avant de la remettre au client, n'est autre que l'autorévision.

D'autre part, on pourrait penser que les traducteurs qui travaillent pour les institutions internationales et les grandes agences de traduction peuvent se permettre de négliger cette étape du processus de la traduction puisque le texte sera toujours relu par un tiers. En réalité, dans certains organismes les traducteurs seniors travaillent comme les freelances dans le sens où leurs traductions ne font pas l'objet d'une révision faite par une tierce personne; dans ces cas, il leur faut donc systématiquement réaliser une autorévision.

D'ailleurs, dans le domaine institutionnel, on assiste depuis quelques années à une certaine suppression de la révision. Les raisons en sont claires : économiser des ressources en réduisant le temps que consacrent les traducteurs seniors à la révision des traductions effectuées par les traducteurs juniors. Dans cette situation, l'un des moyens pour obtenir un moindre coût et garantir en même temps la qualité de la traduction consiste à mettre l'accent sur l'autorévision. Les traducteurs reçoivent alors une formation en techniques de révision afin qu'ils puissent vérifier et corriger leur propre travail de manière méthodique.

Le remplacement d'un système de révision par l'autorévision ajouté à un contrôle de la qualité est très positif en ce sens que les traducteurs deviennent plus responsables de leur travail. Cependant, l'inconvénient que présente l'autorévision par rapport à la révision, c'est que l'on identifie

beaucoup moins d'erreurs puisque le traducteur n'a pas la même objectivité envers son propre texte que le réviseur, c'est-à-dire le « second regard » d'un traducteur souvent plus chevronné.

D'autre part, le recours actuellement généralisé de l'Internet favorise d'avantage la révision réciproque entre les traducteurs free-lance. Dans le domaine institutionnel, il en va de même. On assiste à l'expansion de la révision dite « croisée » entre les traducteurs de même rang ou catégorie.

4. Répercussions pour la didactique de la traduction

Vu l'importance de la révision et de l'autorévision dans le domaine professionnel et surtout de cette dernière pour les free-lance, il conviendrait d'inclure la révision dans la formation du traducteur. Cependant, à notre avis, l'idée de consacrer un cours à l'apprentissage de la révision où même d'aborder le sujet en profondeur dans le cadre des premiers cycles de formation de traducteurs ne nous semble pas être des meilleurs ; par contre que l'enseignant s'en serve dans un but didactique nous semble très intéressant. Dans ce sens, il est beaucoup plus approprié que les étudiants se centrent sur la langue d'arrivée pour saisir et développer une compétence critique et comprendre les problèmes qui peuvent apparaître lors de la reformulation du texte.

L'autorévision, au contraire, devrait constituer un apprentissage systématique depuis l'initiation de la formation en traduction. Pour cela, il nous faut insister auprès des futurs traducteurs pour qu'ils prennent conscience de l'importance qu'ils doivent attacher à vérifier leur travail moyennant la réflexion et une certaine méthode. Il faut alors encourager la réflexion sur ces aspects dont ils n'ont pas conscience pendant la phase d'autorévision afin qu'ils puissent justifier tout changement effectué.

D'ailleurs l'un des objectifs généraux de la compétence stratégique⁷ - subcompétence indispensable pour arriver à l'acquisition de la macrocompétence de traduction, objectif final de tout programme de formation des traducteurs- consiste à développer la capacité d'auto-évaluation et d'autorévision (Kelly, 2002).

5. Conclusion

Considérant que la notion de qualité de la traduction en tant que produit est une notion relative et que différentes procédures sont utilisées dans le domaine professionnel pour évaluer la qualité de la traduction, nous pouvons déduire que le succès de la traduction serait fonction du degré de synergie créé par la convergence de trois niveaux d'appréciation vers un résultat commun, à savoir:

- a) Une évaluation de la qualité linguistique de la traduction
- b) Une appréciation pour déterminer si la traduction est prête à livrer ou non, suivant les spécifications du donneur d'ouvrage, et si le travail du traducteur est ou non rentable
- c) Le degré de satisfaction du client quant à la traduction.

D'autre part, la nécessité d'inclure dans la formation du traducteur l'apprentissage de la révision en général et la pratique systématisée et méthodique de l'autorévision dérive :

- a) De l'importance de la révision et de l'autorévision dans le domaine professionnel, aussi bien pour les traducteurs free-lance que pour ceux qui travaillent dans le domaine institutionnel ou dans les entreprises
- b) Du rôle de l'autorévision dans la didactique de la traduction pour arriver à l'acquisition de la compétence nécessaire pour traduire

- c) De l'ample diffusion de la pratique de la révision dans des pays comme le Canada, où l'exercice de la traduction et les différentes spécialisations et débouchés liés à la profession du réviseur sont pleinement reconnus et réglés depuis longtemps et,
- d) Finalement, de la lente mais continuelle prolifération aussi bien des cours spécifiques destinés à la formation de réviseurs que de réflexions et d'études sur la révision⁸.

Notes

¹ Un critère est un élément qui permet de porter sur un objet un jugement d'appréciation (Larose, 1998: 166).

² Nous utilisons le terme processus avec le sens de « Ensemble des opérations d'élaboration d'un produit ou d'un service effectué selon un procédé déterminé, pouvant inclure le personnel, les finances, les installations, les techniques et les méthodes » assigné par la norme ISO 8402.

³ La norme DIN 2345, publiée en avril 1998, porte essentiellement sur les conditions de recrutement du traducteur, le contenu du contrat passé entre le traducteur et son donneur d'ouvrage et les obligations du traducteur. A cet égard, on peut regretter que la norme s'attache fondamentalement à la forme de la traduction (présentation, typographie...) et très peu au fond (fidélité au sens du texte de départ).

⁴ Notre tableau est une adaptation basée sur une contribution de Brunette (2000b) à propos des pratiques évaluatives de la traduction des textes pragmatiques (*pragmatic revision, translation quality assesement, quality control, didactic revision et "fresh look" ou quality assurance*) à partir d'une recherche initiée en 1993.

⁵ Nous utilisons le terme procédure avec le sens de « Manière spécifiée d'accomplir une activité » assigné par la norme ISO 8402.

⁶ L'Assurance de la qualité (AQ), connue aussi comme « *second regard* » dans certaines entreprises et dans des services gouvernementaux (fédéraux, au Canada), consiste en une relecture du texte d'arrivée (TA) -comme s'il s'agissait d'un texte indépendant- visant à mesurer la conformité du TA à des critères de qualité traductionnels courants et aux spécifications explicites ou implicites du donneur d'ouvrage. De fait, cette vérification 1) s'exerce toujours entre pairs, 2) porte sur la totalité d'un texte plutôt que sur un échantillon et 3) concerne uniquement des textes à grande portée ou à large diffusion.

⁷ D'après Kelly, la compétence stratégique est celle qui dirige l'application des autres compétences pour réaliser une tâche déterminée et qui comprend toutes les procédures que l'on applique pour l'organisation et la réalisation du travail, pour l'identification et la résolution de problèmes et pour l'auto évaluation et la révision (Kelly, 2002 : 15).

⁸ Cf. Brunette: 1997, 1998a, 1998b, 2000a; Fernández, M y Sabio, J. : 1997 ; Horguelin, P. et Brunette, L. : 1998 ; Larose : 1998 ; Mossop : 1992, 2000a, 2000b, 2001 ; Parra Galiano : 2001 ; Rochard : 2000.

BIBLIOGRAPHIE

- ACGL (1990). *Le contrôle de la qualité*. Montréal : Association des conseils en gestion linguistique.
- Brisson, H. (1992). "L'évaluation : un second regard", *L'Actualité Terminologique*, vol. 25, n° 1 : 9-12.
- Brunette, L. (1997). *Contribution à la pédagogie de la révision anglais-français en pays bilingue: le cas du Canada*. Villeneuve d'Arcq: Éditions du Septentrion.
- . (1998a). "La correction des traductions pédagogiques". *L'enseignement de la traduction, la traduction dans l'enseignement*. Jean Delisle (dir.), Ottawa: Les Presses de l'Université d'Ottawa (Coll.: Regards sur la traduction).
- . (1998b). "L'enseignement de la révision pédagogique". *Traduction Et Langues De Spécialité: Approches Théoriques et Considérations Pédagogiques*. no. 214: 25-36.
- . (2000a). "L'auto-révision - Contexte d'une formation en révision". *Formation des traducteurs. Actes du colloque international Rennes 2 (24-25 Septembre 1999)*. Eds. Olivier Collombat et Daniel Gouadec: 173-179. Paris: La Maison du Dictionnaire.
- . (2000b). "Towards a Terminology for Translation Quality Assessment - A Comparison of TQA Practices". *The Translator* 6, no. 2: 169-82.
- Bulletin (Le)* (1994). "Le Bureau des traductions et la passation des marchés". Direction des marchés de services linguistiques: Bureau de la traduction du Canada.
- Contrôle de la qualité des traductions. Cahier d'information* (1993). Ottawa: Division des services linguistiques, Direction de la terminologie et des services linguistiques, Services de traduction, Services gouvernementaux du Canada.
- Durieux, P. "L'auto-évaluation – Annexe 3 : Quelques définitions". (<http://www.social.gouv.fr/htm/dossiers/ehpad/annexe3.htm>). On line : 23.09.02
- Fernández, M. & J. Sabio (1997). "Sobre la importancia de revisar las traducciones: la reedición de escritores portugueses". *Estudios sobre traducción e interpretación*. Eds. L. Félix & E. Ortega: 469-476. Málaga: Centro de Ediciones de la Diputación de Málaga.
- Horguelin, P. A. & L. Brunette (1998). *Pratique de la révision, 3ème édition revue et augmentée*. 3^a ed. Brossard (Québec): Linguattech éditeur.
- Hosington, B. & P. A. Horguelin (1980). *A practical guide to bilingual revision*. Montréal : Linguattech.
- Kelly, D. (2002). "La competencia traductora: bases para el diseño curricular". *Puentes* , no. 1: 9-20.
- Kussmaul, P. (1995). *Training the Translator*. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins.

-
- Larose, R. (1998). "Méthodologie de l'évaluation des traductions". *Meta* 43, no. 2: 163-186.
- Mossop, B. (1992). "Goals of a revision course". *Teaching Translation and Interpreting. Training, Talent and Experience. Papers from the First Language International Conference*. In C. Dollerup & A. Loddegard (eds, 81-90. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins.
- . (2000a). "Quality and Speed". En *Circuit* 69, no. automne 2000: on line.
- . (2000b). "The Workplace Procedures of professional Translators". *Selected contributions from the Est Congress, Granada 1998*. Eds. A. Chesterman, N. Gallardo San Salvador, et Y. Gambier. Vol. 39: 39-48. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins.
- . (2001). *Revising and Editing for translators*. Manchester: St. Jerome.
- Parra Galiano, S. (2001). "La revisión de traducciones en la didáctica de la traducción: cara y cruz de una misma moneda". *Sendebarr* n° 12: 373-386.
- . (2002). *La revisión de traducciones en la Traductología: Estado de la cuestión*. Travail de recherche dirigé par Dorothy Kelly (inédit).
- Rochard, M. (2000). "La révision: instrument essentiel de la pédagogie de la traduction". *Formation des traducteurs. Actes du colloque international Rennes 2 (24-25 Septembre 1999)*. Eds. Olivier Collombat et Daniel Gouadec: 77-79. Paris: La Maison du Dictionnaire.